



CHARTRE du réseau

adoptée en AG du 24 mai 2003.

Le **GRAINE** s'est donné pour mission de promouvoir et faire progresser l'éducation à l'environnement dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Par son fonctionnement en réseau, il réunit ses membres autour d'une volonté commune d'échanger, de communiquer, de se rencontrer, de mutualiser leurs compétences et de se professionnaliser.

Les adhérents du **GRAINE** souhaitent par cette charte, non exhaustive et évolutive, afficher leur identité, leur projet commun, leurs valeurs et leurs références en terme d'éducation à l'environnement.

Les signataires de cette charte, en approuvant ses termes, s'inscrivent dans une recherche de qualité non seulement dans leurs pratiques professionnelles mais aussi dans leur implication active à la vie du réseau.

Fondements

L'environnement recouvre les relations d'interdépendance entre les êtres humains, leurs pratiques économiques, sociales et culturelles et les composantes naturelles du milieu.

L'éducation à l'environnement a pour objectif la formation des citoyens responsables de leur environnement et respectueux des équilibres planétaires : écologiques, sociaux, culturels et économiques. C'est dans cet esprit, qu'elle participe à l'éducation au développement durable.

L'éducation à l'environnement est une mission exercée librement, sans aucun prosélytisme, qui s'adressant à tous et à tous les âges de la vie.

L'éducation à l'environnement est assurée dans un cadre formel ou non-formel par des éducateurs qui sont aussi des

Objectifs

Permettre à chacun de s'approprier les connaissances nécessaires à la compréhension de l'environnement : sa richesse, sa fragilité, sa diversité et sa complexité.

Favoriser le développement de comportements responsables, autonomes et actifs au quotidien.

Transmettre les valeurs indispensables au respect de la vie et à l'épanouissement de l'individu : démocratie, solidarité, tolérance, responsabilité, transparence, laïcité...

Faire **prendre conscience des enjeux** dans la préservation des équilibres.

Valeurs

de l'éducation à l'environnement

La pratique pédagogique requiert :

Des « savoir-être »

- Être motivé pour comprendre, connaître et faire partager
- Écouter et respecter avec sensibilité et ouverture
- Être humble et capable de se remettre en question
- Favoriser les attitudes partenariales et de coopération
- Être responsable, citoyen et acteur

Des « savoir-faire »

- Prendre en compte les représentations initiales de chaque participant
- Adapter la préparation aux objectifs, aux participants et au contexte
- Prendre en compte des différents niveaux d'objectifs (savoir, savoir-faire, savoir-être)
- Présenter plusieurs points de vue
- Valoriser l'interdisciplinarité et la complémentarité :
 - des approches (ludique, naturaliste, sensible, scientifique, sensorielle...),
 - des démarches (de découverte, expérimentale, analytique,...),
 - des outils d'analyse et de synthèse (lecture du réel, représentation en système, modélisation,...).
- Privilégier l'importance du terrain, du concret et de l'action
- Susciter la curiosité et l'envie d'apprendre
- Mettre en pratique des pédagogies participatives
- S'adapter aux participants, aux événements
- Favoriser l'échange, la co-formation, le travail en petits groupes et l'autonomie des participants
- S'assurer de la cohérence entre les objectifs et les moyens
- Réguler et évaluer tout au long de l'action

Adhésion

Les membres du réseau adhèrent au **GRAINE PACA** et à sa charte dans le respect des principes de démocratie participative, de diversité, d'absence de prépondérance entre ses membres de mise en commun des compétences, dans un esprit de partenariat.

